



<b>Action : D</b>	<b>Pollution lumineuse vis-à-vis des chauves-souris</b>
-------------------	---

<b>Contexte et enjeux</b>	<p>Les chauves-souris sont adaptées à l'environnement nocturne et souffrent d'une pollution lumineuse croissante qui influence leur comportement. La lumière modifie le comportement des insectes et les habitudes de chasse des chiroptères. Elle peut également constituer une barrière au déplacement de certaines espèces ou encore retarder sensiblement la sortie des colonies. Ces problématiques sont particulièrement présentes en Ile-de-France où la pollution lumineuse est très importante. Il apparait indispensable de soutenir toute action permettant de réduire les éclairages à proximité des gîtes ou encore de développer un réseau de trame noir.</p>
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Atténuer les impacts potentiels de la pollution lumineuse par la mise en place de recommandations</p>
<b>Axe de travail</b>	<p>Protéger et informer</p>
<b>Acquis PRA 2012-2016</b>	<p>-</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>Suivre la déclinaison en Ile-de-France des arrêtés ministériels parus en décembre 2018 (Arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses)</p> <p>Rappeler l'arrêté du 25/01/2013 qui encadre l'éclairage nocturne des bureaux, magasins et façade de bâtiment. (Rédaction d'une fiche technique et diffusion).</p> <p>Elaborer un guide spécifique de recommandations à destination des collectivités et des entreprises pour l'adaptation de l'éclairage :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Recueil sur l'état de l'art de la pollution lumineuse en France ;</li><li>• Panel de mesures favorables aux chauves-souris concernant l'éclairage lors de projets d'aménagements et de rénovation urbaine. (Fiche technique, diffusion des guides nationaux, ...)</li><li>• Etablir une liste de mobilier d'éclairage type en faveur des chauves-souris en lien avec l'association française de l'éclairage (longueur d'ondes, puissance, type de lampes et mobilier urbain, plages horaires, recommandations de positionnement, ...).</li><li>• Rédaction d'un cahier des charges pour élaborer ces guides dont la DRIEE donnera les lignes directrices.</li></ul> <p>Favoriser la collaboration avec la DRAC pour une meilleure prise en compte des chauves-souris dans le cadre de l'éclairage des monuments historiques (bilan des éclairages actuel, favoriser des mesures d'éclairages favorables aux chauves-souris, ...).</p> <p>Identifier et favoriser la mise en œuvre d'expériences pilotes (régional ou national) et en faire la promotion que ce soit en termes de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Gestion et utilisation d'éclairage adapté aux chauves-souris ;</li><li>• Développement de la trame noire à différentes échelles que ce soit au niveau d'une colonie de reproduction ou sur un territoire plus grand (départements, régions) ;</li><li>• Mettre en place « le Jour de la Nuit » avec certaines communes sur les territoires des PNR ;</li><li>• ...</li></ul> <p>Réunir les acteurs et les élus en IDF en lien avec l'AFE, DRAC, Aménageurs, Bureaux d'études...</p> <p>Promouvoir le label Villes et Villages étoilés.</p> <p>Limiter l'effet de fragmentation et rupture des routes de vols proches des colonies induit par les éclairages nocturnes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Limiter les éclairages à proximité des colonies ;</li><li>• Prise en compte de la trame noire au niveau des chemins pédestres pouvant constituer des routes de vol.</li></ul>



## Plan régional d'actions en faveur des chiroptères en Île-de-France – 2018-2027

<b>Espèces prioritaires</b>	Toutes les espèces
<b>Espèces associées</b>	Toutes les espèces
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de collectivités intégrant la problématique de la pollution lumineuse dans la gestion des éclairages ;</li><li>• Nombre de Monuments historiques prenant en compte les chauves-souris dans le cadre de leurs illuminations ;</li><li>• Diffusion des synthèses nationales et régionales sur les types d'éclairage et technique favorable aux chauves-souris</li></ul>
<b>Indicateurs de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Guide de recommandations des bonnes pratiques à destination des collectivités et entreprises</li></ul>
<b>Pilote de l'action / Pilote associée</b>	
<b>Partenaires principaux / Partenaires potentiels</b>	Association française de l'éclairage, MNHN, C. Azam, J. Pauwels, ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes)
<b>Lien avec les autres actions du PRA Chiroptères</b>	Action A : Mettre en place un observatoire régional des Chiroptères et acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces  Action C : Prise en compte des chauves-souris dans les aménagements en Ile-de-France  Action I : Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser.
<b>Exemples d'espèces hors chiroptères bénéficiant de l'action</b>	Une grande partie de la faune nocturne
<b>Perspective à long terme</b>	-
<b>Calendrier de réalisation</b>	<b>2019 - 2027 :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Rédaction d'un cahier des charges pour élaboration d'un guide spécifique "éclairages et chauves-souris" ;</li><li>• Rédaction d'un guide spécifique de recommandations et diffusion ;</li><li>• Etude des routes de vols autour des colonies et développement d'une trame noire autour des colonies ;</li><li>• Diffusion des synthèses nationales et régionales sur les types d'éclairage et techniques favorables aux chauves-souris ;</li><li>• ...</li></ul>
<b>Evaluation financière</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rédaction d'un cahier des charges : 5 jours ;</li><li>• Rédaction d'un guide spécifique de recommandations et diffusion : 30 jours ;</li><li>• Etude des trames noires autour des colonies de chauves-souris : 10 jours pour l'étude d'une colonie ;</li><li>• Diffusion des synthèses nationales et régionales sur les types d'éclairage et techniques favorables aux chauves-souris.</li></ul> <p><b>Total : environ 100 jours homme sur la durée du PRA soit 40 000 euros liés à la mise en œuvre de différentes études et l'animation des actions.</b></p>
<b>Financement mobilisable</b>	



**Bénévolat valorisé**

Les études des trames noires à proximité des colonies peuvent représenter des centaines d'heures par an.